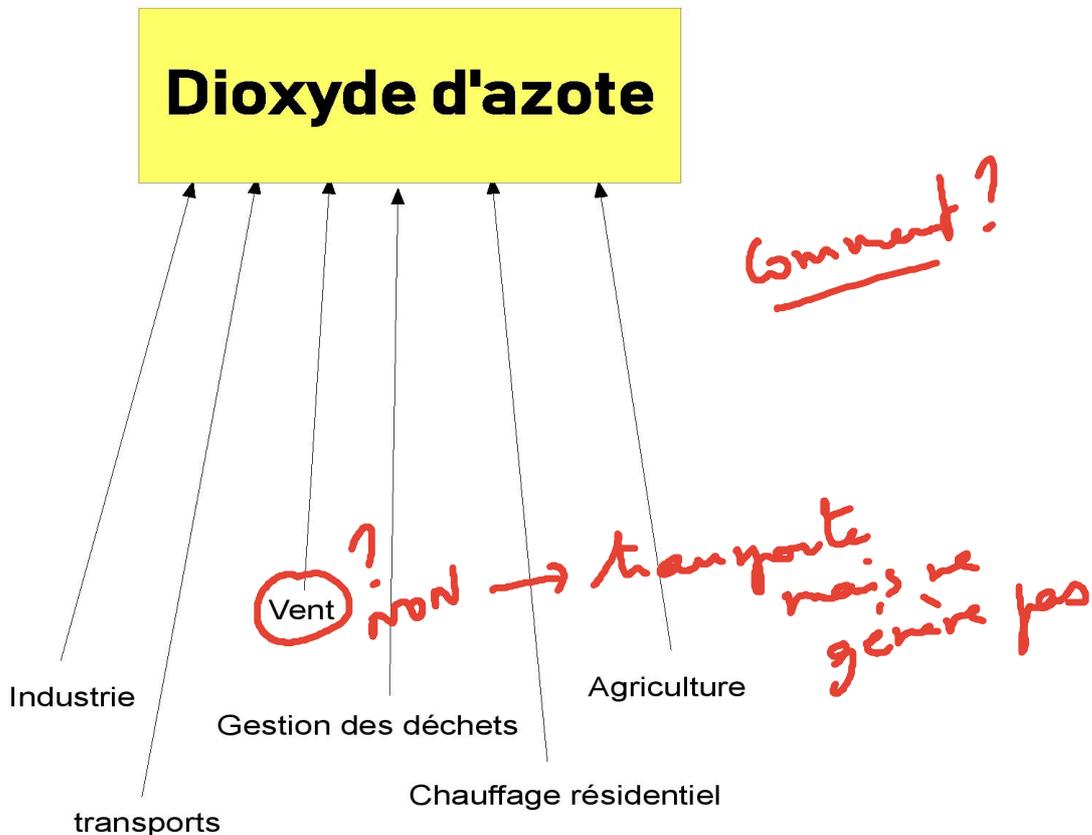
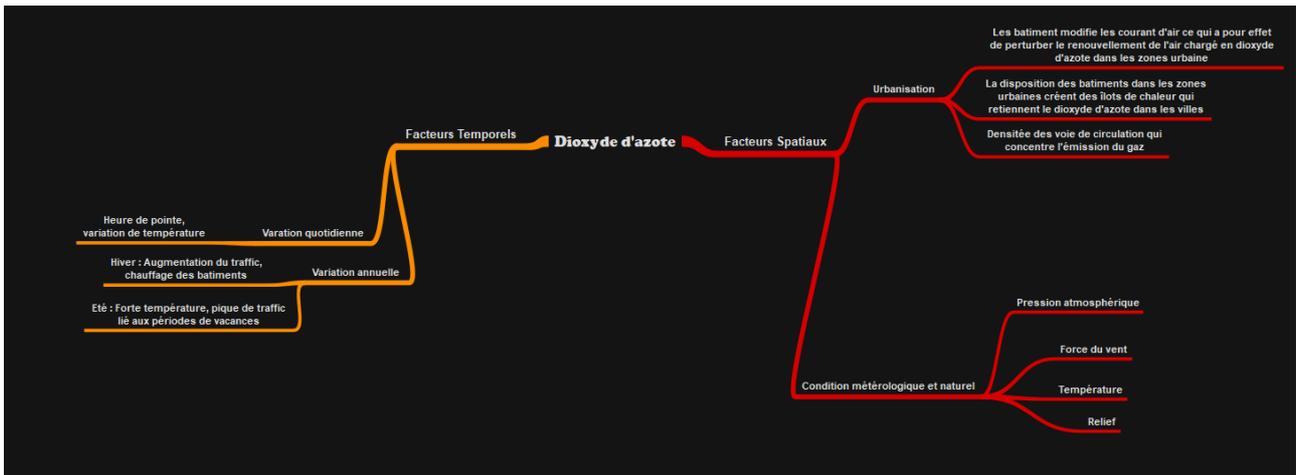


Dioxyde d'azote

Générateurs de gaz polluants (dans ce cas, de dioxyde d'azote)



Polluants	Valeurs limites	Objectifs de qualité	Seuil de recommandation et d'information	Seuils d'alerte
Dioxyde d'azote (NO2)	<p>En moyenne annuelle : depuis le 01/01/10 : 40 µg/m³.</p> <p>En moyenne horaire : depuis le 01/01/10 : 200 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 18 heures par an.</p>	<p>En moyenne annuelle : 40 µg/m³.</p>	<p>En moyenne horaire : 200 µg/m³.</p>	<p>En moyenne horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 400 µg/m³ dépassé sur 3 heures consécutives. ▶ 200 µg/m³ si dépassement de ce seuil la veille, et risque de dépassement de ce seuil le lendemain.



!
foud
noir
.....

Quels sont les effets sur la santé ?

Le dioxyde d'azote est un gaz contribuant à la pollution atmosphérique, et il a des effets considérables sur la santé humaine. Il entraîne des inflammations respiratoires lorsque la concentration du gaz dépasse 200 µg/m. Des effets plus modérés apparaissent dès 10 µg/m³. De nombreux travaux sur des sujets allergiques ont montré que la réactivité bronchique aux allergènes est augmentée en présence de concentrations modérées de NO₂. Les symptômes bronchitiques augmentent chez l'enfant asthmatique lors d'une exposition de longue durée au NO₂. En présence de rayons ultraviolets, le dioxyde d'azote se décompose en O₃ et se lie à d'autres molécules, formant ainsi des aérosols de nitrate. Ces aérosols représentent une partie importante des PM_{2.5}.